

nement britannique son intention de transférer définitivement la capitale du royaume de Florence à Rome.

Les chefs du parti Doellingier ont résolu de ne pas se séparer de l'Eglise de Rome.

FUNÉRAILLES DE L'ARCHEVÊQUE DARBOY.

Les cérémonies funèbres sur les restes de cinq des victimes de l'insurrection de Paris ont eu lieu le 2 en cette ville. Leur caractère a été solennel et imposant. La cathédrale de Notre-Dame avait été disposée à cet effet. Au centre de l'intérieur de l'édifice était le catafalque somptueux de l'archevêque Darboy, entouré de catafalques plus petits sur lesquels étaient déposés les corps de l'abbé Deguerry, curé de la Madelaine, du père Suret, grand-vicaire du diocèse de Paris, et des pères Becourt et Sabatier.

Le cercueil de l'archevêque Darboy était recouvert de velours noir enrichi de broderies. Une croix d'argent massif était à la tête du cercueil, et des milliers de bougies, y compris celles du grand candélabre d'argent, brûlaient dans l'église.

Le parquet était tendu de draperies noires, et la chaire recouverte de gaze noire, parsemée de lames d'argent. Les transepts, larges de 150 pieds, paraissaient enfoncés à d'immenses profondeurs, et des draperies noires cachaient toutes les statues, excepté celles de la Vierge à l'Enfant et de saint Denis, premier évêque de Paris.

Au milieu des statues étaient les restes noircis et carbonisés de la chaire de l'archevêque, du haut de laquelle les communiants avaient essayé d'incendier la cathédrale. Cette chaire restera dans son état actuel, comme une relique d'un crime sacrilège.

Tout le long de la route de la procession, les fenêtres et les rues étaient garnies de spectateurs. Un nombreux détachement de soldats et tout l'état-major de l'armée de Paris, les armes renversées et les tambours assourdis, sont entrés dans la cathédrale, derrière le cercueil, au son des cloches et aux saluts des canons.

En tête de la procession était un magnifique char funèbre tout argenté, portant le corps de M. Darboy, sur lequel était placée la croix archi-épiscopale. Ce char était traîné par six chevaux. Un autre beau char funèbre, apportant les restes du père Suret, est arrivé devant la cathédrale à 11 heures.

A l'intérieur, Notre-Dame était pleine de membres de l'Eglise, de prêtres, de sœurs de charité, de militaires et de civils. A 11 heures, les musiques militaires ayant exécuté un morceau sacré, des prêtres en procession ont quitté le sanctuaire et se sont dirigés vers les grandes portes, drapées de noir, pour recevoir les cercueils.

Ensuite ont commencé des chants, par un nombre immense de prêtres. Au dehors, les tambours battaient, les clairons sonnaient, les canons grondaient; tous ces sons réunis produisaient un effet singulièrement grand et solennel. A l'élévation du Saint Sacrement, les détonations de l'artillerie ont recommencé.

L'autel était décoré avec magnificence, et le service a été long et imposant. En somme, les cérémonies funèbres des prélat martyrisés ont été empreintes d'un caractère qui laissera un souvenir ineffaçable dans l'esprit des personnes qui y ont assisté.

Parmi les personnages de distinction présents, on remarquait le maréchal MacMahon, les généraux Cissey, Vinoy et Ladmirault, et M. Jules Favre.

VOL ET TENTATIVE DE MEURTRE.

La ville de Montréal a été mise en émoi dimanche après-midi par la nouvelle que deux voleurs s'étaient introduits dans la demeure d'un riche citoyen, M. Gault, dans l'Avenue du Collège, No. 20, et qu'après avoir pillé et volé, ils l'avaient presque tué. Voici comment les faits se sont passés :

M. Gault restait depuis quelque temps avec sa mère, et sa maison se trouvait par conséquent inoccupée.

Hier, vers deux heures de l'après-midi, sur la demande de sa mère, il se rendit à sa maison pour y fermer quelques fenêtres laissées ouvertes, lorsqu'en entrant dans le salon, avant d'avoir eu le temps de faire un mouvement, il se sentit pris au collet par deux individus; l'un était presque un enfant, l'autre pouvait avoir trente ans.

M. Gault est doué d'une force physique peu commune, ne perdant pas son sang-froid, il parvint à saisir à son tour les deux malfaiteurs, et se disposait à crier au secours, lorsque le plus jeune réussissant à se débarrasser de son étreinte, lui tira un coup de pistolet presque à bout portant. La balle entra dans la bouche, brisa plusieurs dents, et revint se loger en arrière du cou. Quoique grièvement blessé, M. Gault offrit à ses assassins une résistance désespérée, mais épuisé par la perte de sang, il s'affaissa bientôt sur lui-même, privé de sentiment. Les malfaiteurs, craignant qu'on n'eût entendu la détonation, s'empresèrent alors de s'enfuir.

Quelques voisins assurent avoir vu, à la même heure, deux individus escalader la clôture et se sauver en toute hâte; leur course était trop rapide pour qu'il ait été possible de suivre leurs traces.

M. Galt, bientôt remis de son évanouissement, eut la force de crier au meurtre!

Ses appels furent entendus, les voisins s'empresèrent autour de lui et le transportèrent immédiatement chez sa mère où il reçut les soins des Drs. Howard et Godfrey, qui réussirent à faire l'extraction de la balle.

On apprit bientôt que le domicile de M. Mackay sur l'Union Avenue venait aussi d'être pillé, en l'absence de son propriétaire, et on trouva chez M. Gault un pistolet qui venait d'être volé à M. Mackay; ce qui donne la certitude que ces deux actes audacieux ont été commis par les mêmes malfaiteurs. La police est à la poursuite des brigands.

Un habile mécanicien de la Nouvelle-Orléans voulant démontrer l'efficacité d'un *safe* ou coffre de sûreté qu'il vient de finir, s'est enfermé dedans après avoir jeté la clef dans l'eau, avec \$1,000 dans sa poche, l'argent devant aller à celui qui parviendrait à ouvrir le *safe*. Tous les forgerons et mécaniciens de la Louisiane sont à l'œuvre depuis une dizaine

de jours pour ouvrir le fameux *safe* et même pour le faire sauter sans endommager son propriétaire; et tous les efforts sont inutiles. Celui-ci est convaincu plus que personne que son *safe* est à l'épreuve des voleurs, mais il voudrait bien en sortir. Il a fait savoir par le trou de la serrure qu'au lieu de \$1,000 il en donnerait dix mille à celui qui le sortirait de là. On craint d'être obligé de mettre le tout dans une fournaise et de faire fondre le *safe*, si toutefois on peut faire cette opération sans faire fondre aussi le pauvre mécanicien. Aux dernières nouvelles il se mourait de faim, les miettes de pain qu'on lui passe par le trou de la clef ne suffisant pas pour le faire vivre.

VARIÉTÉS CANADIENNES.

Une femme passait, il y a quelques jours, dans la rue St. Joseph, faubourg St. Roch, à Québec, avec un veau qu'elle menait au marché.

—Hé! la vieille, lui crie un commis qui flânait à la porte d'un magasin, où allez-vous donc avec votre veau?

—Je cherche une place pour le mettre commis, répond la vieille d'un air malin.

Le commis s'en retourna tout penaud à son comptoir, jurant, mais trop tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Un citoyen des plus estimables d'une de nos plus belles paroisses parlait dernièrement de se présenter devant deux ou trois voisins.

—Je regrette de vous annoncer, lui dit un des voisins, que je voterai contre vous, si vous vous présentez.

—Pourquoi donc, mon ami? reprend d'un air surpris le candidat respectable.

—Parce qu'on a un seul honnête homme dans le comté et qu'il faut le garder.

Il est, dans une autre paroisse qui n'est pas à dix lieues de Ste. Thérèse, un curé remarquable par son patriotisme, son esprit d'initiative et son étonnante activité. Passionné pour tout ce qui peut augmenter le progrès du pays et le bien-être de ses paroissiens, il ne cesse de parler de colonisation et de chemins de fer, celui du Nord en particulier.

Quelques-uns de ses paroissiens voulant le taquiner, allèrent le trouver, un jour, pour lui poser une question épineuse.

—Nous sommes venus vous trouver, M. le curé, lui dit l'un d'eux, pour vous demander de nous expliquer quelque chose qui nous embarrasse. Vous nous dites à tout moment qu'il faut être en faveur du chemin de fer, mais est-ce qu'on peut faire son salut si on y est opposé?

—Oui, mon ami, répond M. le curé, on peut aller au ciel en charrette comme par le chemin de fer; seulement, quand St. Pierre vous verra arriver après les autres, il dira: —Tiens, v'la les pauvres d'esprit qui arrivent.

BALSAMO.

BRIGANDS EN ESPAGNE.

Le voisinage de Denia (Espagne) avec ses villages adjacents, qui forme ce qu'on appelle en Espagne le district des raisins de Valence, a été dernièrement le théâtre de nombreuses actions de vol et de brigandage.

Au commencement de l'hiver, deux frères, propriétaires fonciers, nommés Server, furent attirés dans un piège, sous prétexte de politique, et saisis par des brigands. On leur demanda 13,000 piastres (£2,700) pour leur rançon. Cette somme n'ayant pas été payée, on a trouvé plus tard les corps mutilés de ces deux frères dans les ruines d'une maison inhabitée, près de Valence.

Le samedi, 18 de ce mois, M. Rankin, marchand anglais et agent, à Denia, de l'association du Lloyd, allait en voiture avec sa femme et une autre dame anglaise à sa maison de campagne, qui n'est éloignée que d'un demi-mille de Denia, lorsqu'ils furent attaqués par une bande de seize hommes masqués et tous armés de fusils et de poignards.

Ces brigands commencèrent par attaquer le cocher et M. Rankin. Celui-ci fut maltraité et battu à coup de crosse de fusil par un des brigands. On lui demanda de l'argent, sous menace de le réquêter lui et sa femme. La résistance était impossible et n'aurait pu que conduire M. et Mme Rankin à une mort certaine. Ce que M. Rankin eut de mieux à faire pour éviter d'être emmené dans les montagnes et rester prisonnier jusqu'à ce que sa rançon fut payée, fut d'assurer les brigands qu'il leur permettrait de visiter sa maison et d'emporter tout l'argent qu'ils y trouveraient. Sur cette promesse, plusieurs des brigands accompagnèrent M. Rankin, toujours lié, à sa maison, qu'ils bouleversèrent de fond en comble pour y trouver de l'argent, pendant que les autres gardaient les deux dames sur la route jusqu'à deux heures du matin. La somme dont les brigands se sont emparés se monte de 2 à £300. Quatre hommes soupçonnés de faire partie de cette bande sont en prison, et on pense que, comme il y a plusieurs Anglais établis à Denia, le gouvernement britannique s'occupera de cette affaire et qu'il demandera au gouvernement espagnol de prendre les mesures nécessaires pour découvrir et arrêter les brigands, et qu'il exigera de ce gouvernement de rembourser M. Rankin de la somme qui lui a été enlevée.

SONGES.

Un jeune Belge, né à Mons, ayant dissipé tout son bien, ne savait plus comment faire pour vivre. Comme il pensait souvent aux moyens de se tirer d'embarras, il fit un rêve singulier: il songea, qu'étant à se promener seul aux environs de la ville, il était abordé par un homme qui lui dit qu'il connaissait le mauvais état de ses affaires, mais que s'il voulait suivre son conseil, il lui procurerait un moyen de sortir de la peine où il était; que, pour cela, il devait aller à Bruxelles, et qu'il trouverait dans cette ville la fin de ses peines.

Ce jeune homme ne fut pas plutôt éveillé, que ce rêve et ce voyage se présentèrent à lui; et quoiqu'il n'ajoutât pas beaucoup de foi à la prédiction, il prit le parti d'aller à Bruxelles. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que ne sachant à qui s'adresser,

et ne connaissant personne, il se repentait déjà du voyage, lorsqu'il fut abordé par un prêtre, qui lui demanda la cause du chagrin qui paraissait sur son visage. Ce jeune homme, quoique honteux, lui raconta son histoire et son rêve; à quoi le prêtre répondit, que s'il fallait ajouter foi à toutes les idées qui nous passent dans l'imagination, il devrait aussi voyager, et aller à Mons pour réparer ses affaires; que dans cette ville, il devrait chercher un jardin, dans lequel il trouverait un trésor caché sous un abeillage; et comme il désignait l'endroit où était la maison, ce jeune homme reconnut que c'était la sienne même seul bien qui lui restait de son père, et qui était même un peu endetté.

Notre jeune homme ne fit pas semblant de s'arrêter à tout ce que son partner lui débita; il applaudit même sur sa façon de penser, et changeant de propos, il se retira, après l'avoir remercié de ses conseils. Mais il ne fut pas plutôt retourné à Mons, qu'il creusa dans son jardin, sous l'abeillage, où il trouva en effet une grosse somme, qui lui servit à payer toutes ses dettes, à racheter les biens qu'il avait aliénés, et à établir la base d'une richesse qui a toujours prospéré depuis.

Il y avait à Athènes une fort belle maison où personne n'osait demeurer à cause d'un spectre qui y apparaissait la nuit. Le philosophe Athénodore étant arrivé dans cette ville, vit la maison, ne s'effraya point de ce qu'on disait et l'acheta.

La première nuit qu'il l'habita, étant occupé à écrire, il entendit tout à coup un bruit épouvantable, produit par des chaînes, qu'on traînait pesamment; il aperçut en même temps un vieillard hideux, chargé de fers, qui s'approchait de lui. Il continua d'écrire. Le spectre lui fit signe de le suivre; le philosophe répondit par un autre signe, qu'il le pria d'attendre un instant, et se remit à son travail.

Le spectre s'approcha davantage et fit retentir, aux oreilles d'Athénodore, le bruit de ses chaînes; alors le philosophe, fatigué de ces importunités, prit sa lumière et le suivit. Ils arrivèrent ensemble dans la cour, où le fantôme disparaissant rentra dans la terre.

Athénodore, sans s'effrayer, arracha une poignée de gazon, pour reconnaître le lieu, et regagna sa chambre.

Le lendemain, il fit part aux magistrats de ce qui lui était arrivé; on fouilla dans l'endroit indiqué; on trouva les os d'un cadavre chargé de chaînes; on lui rendit publiquement les honneurs de la sépulture; et depuis ce temps la maison fut tranquille.

Marie-Antoinette, reine de France, vit, en songe, dans sa prison, peu d'heures avant son réveil, le 21 janvier 1793, un soleil rouge se lever au-dessus d'une colonne qui ne tarda pas à s'écrouler, pronostic de la mort d'un personnage puis-sant.

Un journal de Londres raconte une singulière histoire.

Il y a une dizaine d'années, un jeune Américain de New-York, nommé Walter Hastings, dinant en compagnie de lord C... dans un club de Londres, exprima l'opinion qu'un emprisonnement solitaire, dans une cellule obscure, n'était pas une punition si terrible qu'on se le figurait vulgairement.

Sa Seigneurie, curieuse d'en voir l'expérience, offrit à Hastings 10,000 liv. st. (250,000 fr.), s'il voulait subir une réclusion pendant dix ans. Sa proposition fut acceptée, et une cellule de quinze pieds sur dix, d'une obscurité complète, fut disposée dans la maison de lord C... Il fut convenu que le prisonnier pourrait se servir de chandelles, qu'il aurait quelques livres, du papier pour écrire, une nourriture abondante, mais qu'il serait servi par un domestique invisible.

Ces conditions ont été parfaitement remplies. Hastings est resté pendant dix ans enfermé dans sa cellule; il a revu le jour depuis le 1er de ce mois, et il est à supposer qu'il a reçu l'argent qu'il a si durement gagné.

Les changements physiques qui se sont opérés dans sa personne sont des plus extraordinaires. Quoiqu'il ait à peine trente-cinq ans, il paraît âgé de soixante. Il a le corps courbé, la démarche vacillante; sa figure est blême, ses cheveux et sa barbe sont complètement blanchis, et il a de la peine à articuler une parole.

Il vient d'arriver à New-York, et il ne serait pas impossible que Barnum lui fit une visite.

Couvent de la Providence, Montréal.—C'est avec plaisir que nous recommandons les moulins à coudre de Wheeler et Wilson à tous ceux qui auraient besoin d'un article aussi utile. Après une expérience de 14 années, nous pouvons non-seulement vanter leur utilité, mais encore leur grande supériorité sur tous les autres moulins à coudre dont nous avons fait l'essai dans cet établissement. Ces moulins à coudre ont trois avantages de grande importance: la rapidité de leur fonctionnement, leur adaptation à une grande variété d'ouvrages et de matériaux, et le peu de frais qu'ils occasionnent pour réparations.—SEUR MARIE, Sœur de Charité.—2-23b.

On demande des Agents dans chaque ville et village de cette Province pour la vente du véritable moulin à coudre amélioré de Wheeler et Wilson, qui fonctionne sans bruit; aussi pour le moulin à tricoter dit "Lamb." Des conditions très-avantageuses sont offertes.—S. B. Scott et Cie., 282 et 284, rue Notre-Dame. 2-23b.

Le public fera bien d'être en garde contre les moulins à coudre que l'on dit être de Wheeler et Wilson, mais que l'on offre à prix réduit. Ces moulins ne sont pas fabriqués par Wheeler et Wilson, mais en sont une contrefaçon. Tous les véritables moulins de cette fabrique portent le nom: Wheeler & Wilson Manufacturing Co., sur la plaque de métal. Entrepôt des moulins à coudre de Wheeler et Wilson, 282 et 284, rue Notre-Dame.—S. B. Scott et Cie. 2-23b.

TRISTES FRUITS DE LA RÉVOLUTION.

—On lit dans le *Gaulois*:
Un public nombreux de fidèles s'était rendu à Saint-Sulpice. Le temple était illuminé, l'office du mois de Marie était commencé, lorsqu'une centaine de gardes nationaux ivres sont entrés en se bousculant, criant: Vive la commune! imitant le chant du coq, aboyant, miaulant. C'était une cacophonie épouvantable. Cependant, il n'y a pas eu de sévices exercés contre les assistants.

Sur la place Saint-Germain-des-Près, un garde national a arraché le brassard blanc d'un petit garçon qui venait de faire sa première communion. Cet enfant était seul et n'a dû qu'aux passants, qui se sont interposés, de ne point recevoir de coups. Pour éviter le retour de pareils faits, on a retardé, dans quelques paroisses, la première communion: dans d'autres, les enfants n'ont pas de costume particulier.

A Saint-Eustache, la statue de la Vierge a à la bouche une de ces pipes culottées, appelées brûle-gueule. A Saint-Séverin, on l'a dépouillée de ses ornements et affublée d'un costume complet de cantinière.